

Tarif 595 et norme de facturation

pour le décompte des prestations de promotion de la santé

Aux prestataires de cours, centres de fitness et de santé, salles de sport,
Aux autres établissements de promotion du sport,

En 2025, d'importantes étapes ont été franchies en matière de promotion de la santé. La table ronde sur le tarif 595 et un groupe de travail mis en place à cet effet ont systématisé les méthodes de promotion de la santé et développé le tarif 595. Nous avons ainsi franchi des étapes essentielles pour professionnaliser le décompte des prestations de promotion de la santé. Parallèlement, la numérisation croissante nécessite une structure de décompte claire et uniforme afin de maintenir avec efficacité le volume en croissance constante des mesures pour la promotion de la santé.

Vous avez obtenu une certification pour une ou plusieurs méthodes ou professions dans le domaine de la promotion de la santé. **À compter du 1^{er} janvier 2027**, les justificatifs de remboursement destinés à votre clientèle devront être établis selon le tarif 595 et une norme de facturation uniforme. Le tarif 595 est une norme valable dans toute la Suisse pour le décompte des prestations ambulatoires de promotion de la santé pour les prestataires de cours, centres de fitness et de santé, salles de sport et autres établissements de promotion du sport. La norme de facturation passe directement à la dernière version, la norme de facturation 5.0 (XML 5.0).

Veillez noter que l'utilisation de la confirmation d'abonnement ne sera plus autorisée à partir du 1^{er} janvier 2027. L'utilisation d'un logiciel professionnel sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2027. Celui-ci présente l'avantage d'actualiser automatiquement les structures tarifaires et de fournir souvent d'autres fonctionnalités utiles (par exemple, la gestion des adresses et des rendez-vous, la comptabilité) qui sont importantes pour le quotidien professionnel des spécialistes en promotion de la santé. Les offres des différents fournisseurs de logiciels couvrent différents besoins – des versions gratuites aux applications professionnelles éprouvées. Vous trouverez une liste des fournisseurs de logiciels sur les sites Internet de vos organismes de certification, de vos labels de qualité ainsi que de vos assureurs-maladie.

De plus, sur de nombreux thèmes relatifs au décompte selon le tarif 595 et la norme de facturation, nous avons élaboré pour vous un document avec les questions et réponses fréquentes (FAQ), un guide relatif au tarif 595 ainsi qu'un aperçu de toutes les méthodes (groupement des méthodes). Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos organismes de certification, labels de qualité ou assureurs-maladie.

Veillez noter que les fournisseurs de logiciels ne répondent pas aux questions concernant le tarif 595 ou le décompte de vos abonnements. En outre, le décompte selon le tarif 595 ne garantit pas une prise en charge automatique des coûts par un assureur-maladie.

Nous vous remercions pour votre coopération. Vous apporterez ainsi une contribution importante à la professionnalisation de votre corps de métier.

Assureurs-maladie, organismes de certification et labels de qualité impliqués

CONCORDIA
sanitas
EMfit

CSS
sympany
Fitnessguide

EGK
SW/CA

groupe mutuel
VISANA
QualiCert
CERTIFIED QUALITY

Helsana
ÖKK
qualitop

SFGV
Schweizerischer Fitness- und Gesundheitscenter Verband
Fédération Suisse des Centres Fitness et de Santé
Federazione Svizzera dei Centri Fitness e di Salute

B
G B Schweiz